



Réunion plénière du 28 juillet 2020

Membres présents : MM. Jean-Christophe BRUNET, Georges CASCARINO, Éric CRÉMADES, Laurent HURST, Bastien JAUNEAU, Johny MENANTEAU, Nicolas MILLET, Patrick MOREAU, Denis POTY, Claude SONALLY, Joël GAY, Jamel KOUROGHLI, Christian VALDEC.

Membres excusés : MM. Aurélien GRIZON, Gérard DOYEN.

Membres absents : MM. Jean-Christophe LAMONTAGNE, Gilles LORGEUX, Anthony MICHEAU.

Membres invités : MM. Serge BOURGEOIS, Dominique CLOCHARD, Nicolas COPERTINO, Renal COTTET, Philippe MASSONNEAU, Jean Pierre SORIGNET, Yohann TEXIER.

Début de réunion : 18h30.

Objet : Élection du président de la CDA.

En application de l'article 5.4 du statut de l'arbitrage, il est procédé à un appel à candidature. Aurélien GRIZON ne désirant pas poursuivre sa mission à ce poste, une seule candidature est enregistrée en la personne de Nicolas MILLET.

Le vote à main levée est retenu en accord avec tous les membres présents, afin de présenter à l'acceptation du comité directeur du District, la personne qui sera président de la nouvelle C.D.A.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 13

« Pour » 13 voix ; « contre » 0 ; « abstention » 0.

À l'issue de ce vote, M. Nicolas MILLET est élu. Sa nomination est proposée au comité directeur pour validation.

L'ensemble des membres présents remercie chaleureusement Aurélien GRIZON pour son dévouement et l'excellent travail qu'il a réalisé à la présidence de la commission.

La constitution de la nouvelle CDA sera établie lors de la prochaine réunion plénière du 18 août à 19 heures, au siège du district de la Charente-Maritime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Claude SONALLY

Jean Christophe BRUNET

Le Vice-président de la CDA

Le secrétaire de la CDA